

Rozier

Nom : Rozier
Prénoms : Antoine Joseph Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 456

Classe de mobilisation : 1895

ÉTAT CIVIL.

Né le 5 Avril 1875, à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, profession de cultivateur
fils de Jean Baptiste et de Mior Julie, domiciliés à St Georges d'Espéranche canton d'Heyrieu, département de l'Isère

SIGNALEMENT.

Cheveux en, sourcils chaînés
yeux chaînés, front découvert
nez long, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 70 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

N° 35 de tirage dans le canton d'Heyrieu

Degré d'instruction : générale (1) 2
militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon Dispensé Crimé de 7 enfants

Compris dans la 2° partie de la liste du recrutement cantonal (° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Incorpore le 12 Novembre 1896 n° m 658 k à l'armée au Corps le 12 Novembre 1896 - Soldat de 2° classe le 20 Janvier 1897 - Envoyé dans la disponibilité le 19 Septembre 1897 en attendant son passage dans la réserve.

Dans l'armée active.

Certificat de bonne conduite accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 12 Novembre 1899

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 92 Régiment d'Inf.
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Rég. de Réserve d'Inf. - Vienne
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 109. Rég. C. d'Al. 1894
17. Section de C. d. 1899
30. Bon de ch à pied 1899

Préciser au recto du corps.

AFFECTATIONS

17. après guerre

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de régions.	Domicile en R. résidence.
10 Janvier 1901	Diemoz caféier	Vienne	R

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Affecté au Régiment de Réserve d'Infanterie stationné à Vienne

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 262

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 96^e Régiment d'Inf.
du 5 au 30 Avril 1901
une 2^e période d'exercices dans le 6^o D^o de C.
le 5^e Janvier de 1902 au 12 Janvier 1906
Passé dans l'armée territoriale le 1 Octobre 1909

Rappelé à l'activité par suite de la M^o C^o Arrivé au Corps le 3 Août 1910
1910 Passé à la 17^e section de C. d'Al. le 15 Octobre 1910. Taille à la
1^{re} M^o de C. d'Al. le 9-3-1911 Passé au 30^e bat^o de ch à pied le 10-11-1911
Détaillé agricole C^o A le 6 sept. 1911
1912-1913 en congé illimité
Remobilisation 1^{er} échelon 1897
par le dépôt du 30^e B.C.P.
et retire à Diemoz. (Suz.)

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
	3 ^e Novembre 1909	1 ^{er} Novembre 1909	1 ^{er} Novembre 1915	1 ^{er} Novembre 1921
		1 ^{er} Octobre 1916	1 ^{er} Octobre 1923	

Campes (1) L (2) L (3) Pour les hommes compris dans la 3^e partie de la liste, l'indication à porter est : Pourvu. Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire. Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)